

Le 25 août 2015

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mardi : de 14h00 à 17h30
 - le mercredi : de 09h00 à 12h00
 - le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous

Rentrée des classes

La rentrée des classes se fera **le Mardi 1er septembre**.

Les horaires de l'école sont :

- **Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45,**
- **Le mercredi de 9h à 12h.**

Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'information de Monsieur Couliou, directeur de l'école, pour l'organisation de la rentrée des enfants.

Entrée et sortie des enfants de l'école primaire

Afin d'optimiser la sécurité, les enfants accueillis en primaire entreront et sortiront de l'école primaire par la petite barrière située à l'arrière de la cour et donnant sur le chemin de la Paix. Le stationnement des voitures s'effectuera sur le parking situé entre l'école et l'église.

Des places sont également disponibles devant l'église et la mairie.

Le chemin de la Paix permettra d'accéder, soit à l'entrée de l'école primaire, soit à la garderie, soit à l'école maternelle.

Merci de bien vouloir vous conformer à cette nouvelle organisation

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Services Périscolaires

La Commune propose des services périscolaires aux familles des enfants fréquentant l'école : garderie, cantine, ramassage scolaire et nouvelles activités périscolaires.

Pour la garderie, la cantine et le ramassage scolaire, **il est désormais fortement recommandé de s'inscrire.**

Une permanence aura lieu à la cantine le jeudi 27 août de 16h30 à 19h, le lundi 31 août de 16h30 à 18h et le mardi 1er septembre de 9h à 10h.

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont proposées aux enfants de l'école primaire (du CP au CM2). Elles se dérouleront le mardi et le jeudi de 15h45 à 17h15.

Pour que votre enfant puisse participer aux ateliers proposés, **il est obligatoire de l'inscrire** à l'aide du document joint à ce bulletin et de **le déposer avant le 2 septembre**, aux permanences à la cantine ou en mairie.

De 15h45 à 17h15, les enfants de maternelle sont accueillis en garderie encadrée par Madame Françoise Delattre, ATSEM.

Le lundi et le vendredi, les enfants dont les parents travaillent seront accueillis en garderie dès 15h45.

Le mercredi, un service de garderie est assuré de 7h30 à 8h50 et de 12h à 12h45.

Les tarifs des services périscolaires vous ont été communiqués sur le précédent compte-rendu et sont consultables sur le site internet de la commune.

Bourses scolaires

La demande de bourse départementale, réservée aux collégiens, soumise à conditions de ressources, est effectuée en même temps que la demande de bourse d'état.

Vous devez vous rapprocher du collège que fréquente votre enfant afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Le département du Pas de Calais octroie également une aide à la santé aux étudiants boursiers ayant contracté une mutuelle (100€ maximum).

Prendre contact avec le bureau des prestations du Conseil Général : au 03 21 21 62 62

Au Niveau Communal

1°) La bourse communale pour les lycéens : Une convention signée entre la Commune et l'établissement d'enseignement général, technologique ou professionnel public de

l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, permet aux lycéens de bénéficier de la gratuité de prêt des livres scolaires.

Pour information, la participation de la commune s'élève à :

- 61,20 € par élève, pour les lycées d'enseignement général,
- 36,70 € par élève, pour les lycées techniques ou professionnels.

2°) Pour les lycéens fréquentant d'autres lycées ainsi que ceux en apprentissage ou en formation professionnelle, la Commune octroie une bourse de 50 €.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 30 septembre 2015.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal doivent être fournis.

3°) La bourse aux étudiants de moins de 25 ans :

La Commune octroie une allocation financière de 100 euros aux étudiants de Colembert fréquentant un établissement d'enseignement supérieur.

Cette aide est versée au maximum 3 fois.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 1er novembre 2015.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur doivent être fournis.

Elections régionales

L'élection des Conseillers Régionaux aura lieu les dimanches 06 et 13 décembre 2015. Si vous voulez voter et que vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire **jusqu'au 30 septembre 2015 aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.**

Renouvellement du bail de chasse au lieu-dit « la Warene »

L'adjudication du droit de chasse des terres communales de la Warene, d'une surface de 17ha 47a, sera effectuée en mairie, par **Maître Vandebroucq, le Jeudi 10 septembre 2015 à 14h00.**

Le cahier des charges est consultable au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Déplacement de la boîte aux lettres postale

La boîte aux lettres postale, précédemment placée sur le pignon de la mairie dans la rue principale, a été démontée.

Elle sera réinstallée dans la rue du Blanc Mont, près de la résidence du Blanc Mont et de la Campésina.

Afin que le maintien de ce service soit durable, nous vous invitons à y déposer votre courrier.

Travaux dans la rue du communal

La troisième tranche de travaux de la rue du communal débute fin août. Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront restreints.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée et vous remercions de respecter la signalisation.

Benne à déchets verts

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

Pour assurer le maintien du service, nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.

Propreté des trottoirs de la Commune

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de déposer les excréments dans les poubelles et de préserver les lieux.

Activités Associatives

Avec la rentrée, les activités associatives reprennent.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter les responsables :

Ki-jutsu (Association Sportive de Détente et de Loisirs de Colembert)

A partir du 8 septembre (inscriptions), 15 septembre (pour les cours)

Enfants et adultes, le mardi soir, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

Tricot (Colembert Loisirs Enfants Adultes)

Le mercredi et le jeudi à la salle des associations

Renseignements Madame Anne Evrard : 06 58 65 75 74

Danse (Colembert Loisirs Enfants Adultes) :

A partir du 9 septembre à 18h, salle d'évolution :

Renseignements et inscriptions sur place et au 03 21 30 84 97 ou au 06 10 8915 95

Football (A.S. Colembert)

A partir du 26 août,

Entraînement des jeunes le mercredi à 14 h 30, au terrain

Renseignements et inscriptions sur place

Renforcement et cardio step (cardio step)

Séance découverte le 2 septembre inscriptions le 9 septembre

Tous les mercredis : renforcement de 18 h 30 à 19h 15, cardio de 19h15 à 20h15, salle polyvalente.

Renseignements : 06 32 63 39 43 et inscriptions sur place

Zumba (PEPS) :

A partir du 3 septembre

Tous les jeudis à 19 h

Renseignements et inscriptions Madame Françoise Dupuis 03 21 30 20 36

Marche (PEPS) :

Consulter le site internet :

<http://pepscolembert.wordpress.com/>

Cartes (PEPS)

Tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois, à la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions Madame Cécile Bourgain : 03 21 33 34 48

Cours de guitare (CCDS) : le mercredi après-midi, salle des associations

Renseignements et inscriptions : Communauté de Communes de Desvres Samer :

Mme Hanquez : 03 21 92 07 20

Informatique (CCDS) : le mardi et le vendredi après-midi à la salle du conseil de la mairie,

Renseignements et inscriptions :

- cyber point de Desvres au 03 21 99 26 02

- cyber point de Samer au 03 21 30 24 86

Calendrier des fêtes

Vendredi 28 août : fête de clôture du centre de loisirs

Dimanche 30 août : forestopale avec le club les écureuils de Boulogne sur Mer (tract joint),

Samedi 12 et dimanche 13 septembre : braderie baby junior avec C.L.E.A,

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre : journées du patrimoine, fête de la vallée du Wimereux :

Samedi 19: De 15 h à 18 h :

-visite de l'église et du parc du château

-Exposition de Monsieur Joël Georges, peintre, à la salle des associations

Dimanche 20 : de 10h à 17h

-visite de l'église et du parc du château

-Exposition de Monsieur Joël Georges, peintre, à la salle des associations

visite guidée des pièces rénovées du château à 14h, 16h et 18h

Inscription obligatoire au 03 21 33 30 88 ou à communedecolembert@wanadoo.fr

Lundi 28 septembre : sortie en Thiérache pour les adhérents du PEPS

Samedi 3 et Dimanche 4 octobre : Ducasse

Samedi 3 : 19 h 30 Repas

Dimanche 4 : brocante, manèges, exposition : « Colembert et la guerre 14/18 »

Samedi 10 octobre : Marche ROSE à Brunembert, organisée par la CCDS et encadrée par le PEPS, au profit de la recherche contre le cancer du sein (document joint)

Mercredi 21 octobre : repas des aînés du C.C.A.S

Samedi 24 octobre : repas dansant du PEPS, réservation obligatoire : Monsieur Joël Sergeant au 03.21.33.30.82

Samedi 31 octobre : troc plantes/graines organisé par le PEPS

Dimanche 8 novembre : repas de la section locale de l'UNCAFN

Mercredi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918 avec la section locale de l'UNCAFN

Samedi 21 novembre : journée de débroussaillage sur la Warenne avec le PEPS ; inscription obligatoire : Monsieur Abel Desprez au 03.21.83.00.71

Vendredi 4 et Samedi 5 décembre : téléthon avec l'ensemble des associations du village

Vendredi 18 décembre : arbre de Noël de l'école.